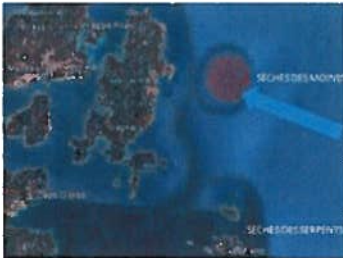




Actualité du thème "Monaco à l'International"

12 septembre 2018 **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

RAMOGE Prochain exercice antipollution dans l'archipel de la Maddalena



Exercice RAMOGEPOL

Le prochain exercice RAMOGEPOL*, organisé cette année par la délégation italienne, se déroulera les 12 et 13 septembre 2018, dans la mer territoriale italienne, au niveau des bouches de Bonifacio, à proximité de l'archipel de La Maddalena. La zone de l'exercice, particulièrement sensible, a été choisie pour son caractère singulier. En effet, les Bouches de Bonifacio sont un détroit international de 11 kilomètres de large, séparant la Sardaigne de la Corse. Ce bras de mer est bien connu des navigateurs en raison de la dangerosité de ses eaux dont les courants sont parfois très violents et d'où émergent de nombreux rochers.

Le Scénario de cet exercice commencera par la collision d'un navire de commerce, qui sera mal mené par les conditions météorologiques, avec le haut fond des sèches des Moines à environ 1,8 mile, à l'Ouest de l'île de Caprera. De cet impact, une brèche se formera dans la coque du navire au droit de la soute à carburant, provoquant ainsi le déversement d'environ 200 tonnes de mazout en mer.

Compte tenu de la gravité de la situation, en particulier en ce qui concerne les risques environnementaux, notamment avec la proximité du Parc National de l'Archipel de la Maddalena, l'autorité coordinatrice demandera l'activation du plan RAMOGEPOL et sollicitera les moyens des pays membres de l'Accord pour mener la lutte contre la pollution. Sous la direction de l'autorité italienne coordinatrice, chaque unité déploiera ses propres moyens de lutte contre la pollution

(barrages flottants, écrémurs, ship to ship, stockage), afin de tester avec le maximum de réalisme l'organisation, la coordination et la rapidité de réponse face à un accident majeur.

Ces entraînements réguliers sont importants car ils donnent l'occasion de vérifier la réactivité de tous les acteurs, le niveau d'efficacité de la coordination des opérations anti-pollution, la bonne communication entre les différentes unités et ils permettent de s'assurer que le plan RAMOGEPOL répond de façon adaptée à une crise de pollution.

*Dans le cadre des activités opérationnelles de l'Accord RAMOGE, un plan de coopération intitulé le "Plan RAMOGEPOL" permet aux autorités françaises, italiennes et monégasques de coopérer pour la lutte contre la pollution, avec l'implication de leurs moyens aériens en organisant une action de lutte coordonnée entre les trois pays.

Le domaine d'application du plan d'intervention s'appelle la "Zone RAMOGEPOL", comprenant : les eaux territoriales et les eaux maritimes intérieures bordant la côte continentale de souveraineté des trois États contractants, entre le méridien 04 ° 50 ' 5 de longitude Est et le méridien 010 ° 01' 2 de longitude Est ; sur terre, la côte continentale telle que définie par chaque État contractant, située dans les limites indiquées au point précédent ; les îles situées dans les limites de la mer territoriale visée au premier point.

Dans le cadre de ce plan, l'organisation d'un exercice de simulation de pollution accidentelle est prévu chaque année. Il s'agit de l'exercice RAMOGEPOL.

Contact :

Secrétariat de l'Accord RAMOGE

Tel: +377 98 98 42 29

www.ramoge.org – www.ramoge.org - contact@ramoge.org - Twitter: [@ramoge_21](https://twitter.com/ramoge_21) - Facebook: Ramoge

Autres actualités du thème



Candidature UNESCO des
Alpes de la Méditerranée

Alpi = Mediterraneo
Alpes of the Mediterranean
14 août 2018 **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



RAMOGE - Opération de
recensement des grandes
nacres

09 août 2018 **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



« ACCOBAMS Survey
Initiative » Escale à
Monaco du navire de
recherche Song of the
Whale

19 juillet 2018 **DÉPÊCHE**



Je navigue je trie 2018

16 juillet 2018 **DÉPÊCHE**